

Projet agrisolaire à La Jarrie-Audouin et Coivert

Lettre d'information – Décembre 2021

Madame, Monsieur,

Depuis fin 2020, Voltalia étudie l'opportunité d'un projet de parc agrivoltaïque sur des parcelles situées à la fois sur le territoire de la Commune de Coivert et de la Jarrie Audouin. Nous avons déjà organisé plusieurs rendez-vous sur place cette année afin de rencontrer les citoyens situés au voisinage du secteur étudié.

Les différentes études (naturaliste, paysagère et agronomique) réalisées en 2021 ont permis de dresser un état des lieux de l'environnement naturel, paysager et patrimonial tant sur la zone de projet qu'en périphérie. L'étude naturaliste, concentrée sur la faune et la flore, se déroule sur un cycle biologique complet (quatre saisons). Les résultats consolidés sont prévus dans le courant du 1^{er} trimestre 2022.

En utilisant ces données, il sera ensuite possible d'analyser différentes variantes d'implantation afin d'en déterminer la plus pertinente. A cela s'ajoute la prise en compte de l'expression des riverains afin de concevoir un projet qui soit le mieux intégré dans toutes les dimensions de son environnement.

Par cette lettre d'information, nous souhaitons vous rappeler le contexte et l'avancement de nos démarches. Début 2022, nous vous inviterons à un nouveau temps d'échange autour des résultats des études et du projet que nous pourrions alors envisager.

Tout en restant à votre écoute, nous vous souhaitons une bonne et agréable lecture,

L'équipe Voltalia

L'agrisolaire, quels intérêts et enjeux pour l'activité agricole en Charente Maritime?

Afin de pouvoir répondre aux enjeux de l'agriculture de demain :

- **Améliorer la résilience de l'agriculture** face aux changements climatiques en cours
- **Soutenir l'autonomie financière des exploitations agricoles**

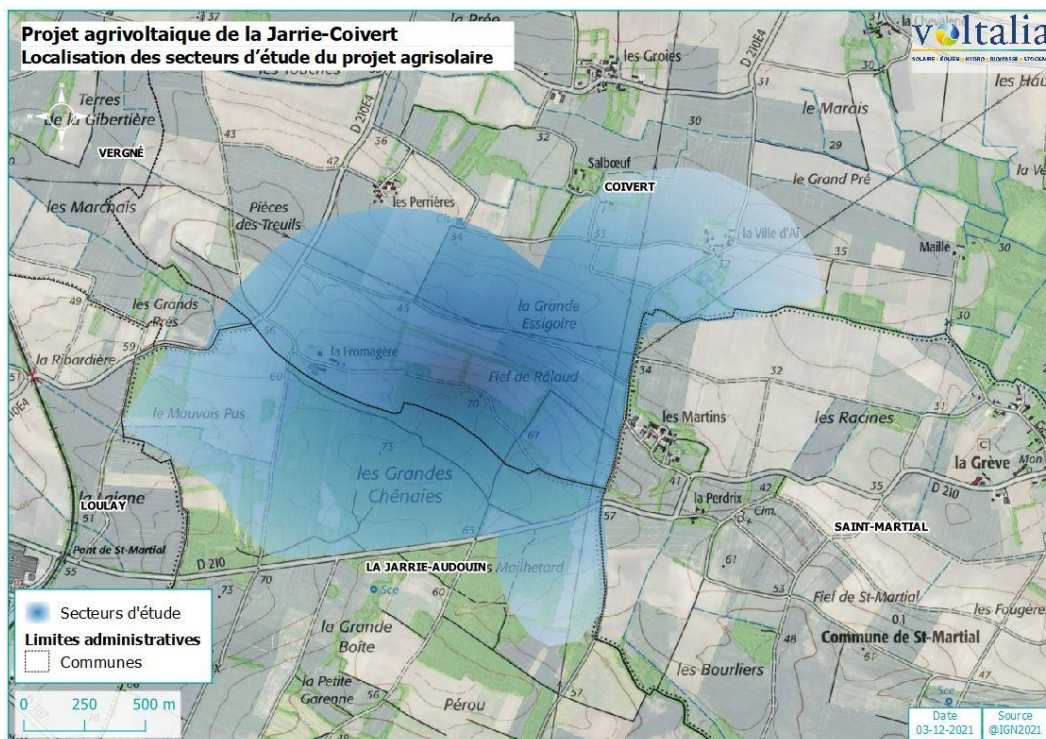
Voltalia est engagé dans le développement de solutions innovantes afin d'accompagner les agriculteurs dans la création d'une synergie entre production agricole durable et production d'énergies renouvelables. Un projet agrisolaire repose sur les principes suivants :

- Adaptation du projet aux contraintes techniques dictées par l'exploitant agricole,
- Promotion d'un projet agricole viable économiquement,
- Conservation de l'usage agricole des terrains,
- Réalisation d'un suivi agronomique une fois le parc en service,
- Garantie de démantèlement et de recyclage de l'installation, panneaux inclus.



voltalia

La zone étudiée et les expertises menées



Les expertises réalisées à ce stade ont permis d'établir un état initial confirmant l'absence de sensibilité de la faune et de la flore du site étudié. Des points de vigilance en terme de covisibilité depuis les habitations les plus proches sont à prendre en compte dans l'insertion paysagère du projet.

De plus, certains usages (passage de ligne haute tension, irrigation agricole, etc.) sont incompatibles avec la présence d'un parc agrisolaire. Ces éléments sont inclus dans cet état des lieux initial.

Les 1^{ers} enseignements d'une démarche de concertation continue

Afin de conduire au mieux cette phase de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes locales, Votalia a fait le choix de travailler avec Acceptables Avenirs, société spécialisée dans le dialogue territorial. Elle a pour mission d'organiser le retour des réponses aux questions posées ou la mise à disposition des informations souhaitées. A ce jour, 5 retours d'habitants sont en cours de traitement avec des questions relatives notamment aux conséquences paysagères, visuelles, touristiques, patrimoniales, environnementales ou sanitaires que pourraient générer le projet.

Toute personne intéressée peut utiliser l'adresse mail (concertation@acceptablesavenirs.eu) et le numéro de téléphone (09 75 40 10 86) pour poser des questions, transmettre des commentaires ou demander son inscription à la liste de diffusion des informations concernant le projet agrisolaire.

Les prochaines étapes

Aux **rencontres avec les riverains** des 2 juillet et 16 octobre 2021, se succède une **phase de discussions plus approfondies avec les acteurs et les institutions du monde agricole** en vue de déterminer les choix d'activités agricoles auxquels le projet solaire s'adapterait.

Naturellement, soucieux de promouvoir une démarche de projet bénéfique au territoire et en privilégiant le scénario de moindre impact, Votalia tiendra compte des contraintes identifiées.

A l'issue de ce travail, une nouvelle réunion sera organisée sur place afin de présenter les solutions agricoles retenues.

VOLTALIA – www.votalia.com

Direction Opérationnelle : 45 impasse de la Draille, Parc de la Duranne, 13100 Aix-en-Provence - Tél. : 04 42 53 53 80

Responsable territoriale basée à Bordeaux : Nathalie Boutigny – email : n.boutigny@votalia.com